

Engager mon entreprise dans un projet de coopération et de solidarité internationales dans le secteur de l'eau : pourquoi et comment ?

Modération : Alexandre ALIX, Aqua-Valley

Prise de note : Elsa Tisné-Versailles, Occitanie Coopération

1ère partie : AEAG - Valérie Bayche

Qu'est-ce que la coopération et la solidarité internationales ?

Lorsque l'on parle de coopération dans le secteur de l'eau, cela recouvre plus globalement l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Ce secteur représente une part importante de l'aide publique au développement française avec de nombreuses collectivités et associations engagées dans les pays à faible revenu. La journée mondiale de l'eau s'est tenue il y a quelques jours.

Pour les agences de l'eau, l'action menée depuis plus de 20 ans pour aider les bassins hydrauliques dans les partenariats afin de faciliter l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. 9% de personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau potable gérée de manière sûre et 40% à des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Les actions des agences se centrent sur l'organisation et la mise en œuvre de projets de gouvernance et d'infrastructures.

Quels sont les besoins techniques pour agir dans ce secteur ?

Accompagner la mise en place de services robustes pour l'accès à l'eau potable, pour cela il est nécessaire d'avoir des compétences techniques qui doivent se tropicaliser. Des compétences qui s'adaptent au contexte local pour monter des projets peu cher, robuste dans le temps, qui renforcent les compétences techniques locales pour mener à bien des projets dans la durée avec l'idée qu'on ne construit pas des projets d'eau et d'assainissement comme on les mènerait sur le bassin Adour Garonne.

Comment les entreprises peuvent s'investir ?

Les entreprises ne sont pas ou très peu présentes, il existe plusieurs manières de s'investir qui vont de l'engagement citoyen jusqu'aux marchés :

- don financier
- engager une démarche d'entreprise avec et pour ses salariés
- la mobilisation de compétences
- les entreprises qui peuvent trouver des affaires avec toutes les gammes d'investissements possibles

Dans la coopération et la solidarité internationales le partenariat est une notion centrale à l'image d'un puzzle composé de profils variés où les entreprises peuvent trouver leur place et des singularités, puisqu'aucun modèle ne ressemble à un autre.

2ème partie : Armelle Valentin, Artelia - Julien Barroni DV2E - Jean Philippe Luc, Rives et Eaux Sud-Ouest

Pourquoi s'engager ?

Artelia est une fondation d'entreprise qui a 20 ans. A l'origine, volonté de collaborateurs qui travaillaient sur des projets hydrauliques dans des pays en développement et qui souhaitaient mettre en place des actions d'aide aux populations vulnérables, avec l'idée de rendre ce qu'ils avaient reçu.

DV2E. Bureau d'études de 25 collaborateurs, la coopération internationale est la jonction de deux initiatives :

- maîtriser la RSE
- identifier des opportunités pour se déployer

Rives et Eaux Sud-Ouest. Société d'économie mixte. Engagement de Rives et Eaux passent par des projets de coopération financés par des partenaires de la société.

Salariés en interne qui souhaitaient avoir des impacts directs et concrets sur l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Démarche complémentaire des grands projets d'investissement menés par la société.

D'un point de vue institutionnel, comment expliquer la différence entre coopération, développement et solidarité ? Retombées multiples en interne et en externe.

Pour Artelia, il y avait le souhait que la fondation puisse aller là où l'entreprise ne le pouvait pas. Le partenariat avec les acteurs locaux permet d'éviter l'écueil des sachants qui viennent de loin et qui imposent un fonctionnement aux structures locales.

Quels ont été les freins levés ?

En fonction de la taille des structures qui s'engagent il peut naître une multitude de projets qui peuvent être plus petits et qui sont une première étape pour un projet plus ambitieux.

La sécurité est un sujet important pour les collaborateurs qui partent en mission, au sein de la fondation des collaborateurs effectuent un suivi et de la veille.

Sur la corruption, les projets de CSI ont des impacts directs

DV2E : le mécénat de compétences permet la mise à disposition de collaborateurs sur de l'ingénierie. Mise à disposition du temps du salarié.

Fondation Artelia :

Appui financier eau, assainissement, hygiène, environnement et énergie par rapport aux métiers de l'entreprise auprès des associations. Fonds d'urgence et appel à projets destinés aux associations.

2 types de missions :

- en local, depuis la France pour les pays en zone rouge
- à l'international, travail avec les filiales locales, temps de travail des salariés français (possibilité de monter des binômes salarié français et salarié filiale étrangère) et une partie du temps d'implication des salariés pris sur des congés.

Apport de cette expérience pour les salariés ?

Apport humain : expérience extraordinaire, forte émotionnellement, donne du sens au métier et aussi un facteur d'attractivité dans le recrutement des collaborateurs.

Travailler dans un contexte externe, permet d’appréhender une autre façon de travailler , reconnaissance forte des associations, sentiment d’engagement et d’utilité, création de lien avec les équipes locales.

Expérience individuelle forte, renforce la cohésion d’équipe, donne de nouvelles perspectives sur sa mission.

En France, métier qui peut être très cadré, à l’étranger les cadres sont souvent moins forts le salarié doit réapprendre le bon sens, la débrouillardise, être inventif, cela développe son ingénierie ce qui est un plus pour l’entreprise quand il revient de mission.

Changement de regard sur son métier ?

Fondation Artelia : Aide les associations à définir leurs besoins, les obligent à engager une réflexion sur le secteur. La solidarité internationale donne un espace de réalisation concrète, sur le terrain, d’un problème identifié.

Aspect humain dans les relations avec des partenaires internationaux, développement de l’ouverture d’esprit et des capacités de communication, apaisement des esprits.

Communication : dans les projets travaille avec des associations et ONG, enjeu économique pour montrer une présence dans certains pays, prospection de nouvelles zones.

DV2E : Valorisation de la RSE vis à vis de l’entreprise sans activités commerciales adossées.

Accompagnement technique sur des coopérations décentralisées

Salariés Artelia très attachés à leur Fondation, séparation entre la Fondation et l’entreprise, la Fondation est au service de l’intérêt collectif.

Est-ce que vous auriez fait différemment ?

Rives et Eau : Changement de direction, démarche de coopération qui s’est arrêtée, la coopération se base sur le principe d’engagement des personnes.

DV2E : pas fait autrement mais à refaire et moins sous-estimer l’ampleur de ces activités, partir seul n’est pas une bonne idée, s’adosser à des partenaires.

Conseil :

Échanger avec des structures pour trouver son mode d’intervention en fonction de son entreprise, participer à des temps d’échanges.

PME : taille de projets adaptés à toutes les tailles d’entreprises.

Rives et Eau : échanger avec l’Agence Adour Garonne, Occitanie Coopération, sensibilisation et accompagnement pour se lancer, comprendre les enjeux et les intérêts.

3ème partie : Maÿlis d’Aboville, Occitanie Coopération

Occitanie Coopération est un réseau régional multi-acteurs de coopération et de solidarité internationales, il en existe dans toutes les régions de France. Les RRMA fédèrent des acteurs qui agissent dans le champ de la CSI : entreprises, collectivités, associations, recherche, universités.

Mieux faire comprendre comment on agit à l’international. 300 structures qui agissent dans le secteur de l’eau, l’assainissement et l’hygiène en Occitanie. Accompagnement des porteurs de projets et de ceux qui souhaitent s’engager.

Les dispositifs :

- mécénat de compétences - Occitanie Coopération porte le dispositif EXPLOR qui permet de mettre en lien des entreprises / collectivités avec des associations qui ont besoin d'une expertise. OC se charge de la mise en relation, de la réflexion autour de la mission : besoins / objectifs et cofinancement possible.
- Congés de solidarité internationale : comment dans une entreprise on accepte qu'un salarié soit mis à disposition pour une association, 1 mission d'intérêt général qui n'est pas rémunérée par l'entreprise.
- accompagner financièrement une association avec du mécénat financier, intérêt de la défiscalisation à 60% plus marqueur d'engagement de l'entreprise. Le fonds Occitanie pour la solidarité internationale (fOCsi) : l'Agence française de développement et des collectivités d'occitanie ont développé un fonds qui peut être abondé par des entreprises. Ce fonds a également besoin d'experts thématiques qui peuvent analyser les projets reçus.
- appui à la coopération décentralisée, intérêt de s'inscrire dans cette logique; s'intégrer dans une dynamique de projet de territoire à territoire, créer des projets autour d'une dynamique d'acteurs : associations, agence, collectivités et entreprises pour renforcer la pertinence et la durabilité des projets.

Contexte de la baisse de l'aide publique au développement, importance de mobiliser le secteur privé sur ce champ.

Coopération décentralisée : institutionnel et opérationnel avec des partenariats qui peuvent être de longs termes. Elle peut se déployer :

- en direct, pilotage par la collectivité elle-même et la collectivité partenaire à l'étranger
- en indirect, avec un opérateur de coopération qui a une compétence spécifique (exemple l'ACAD)
- avec l'appui de volontaires qui ont une expertise : volontariat de solidarité internationale
- avec des entreprises qui mettent à disposition une expertise.

Échanges avec la salle:

Les TPE et le PME d'Occitanie peuvent intervenir en étant rémunérées, plusieurs intérêts :

- durabilité des projets : exploitation maintenance
- souveraineté française, création d'emploi. Enjeu d'exportation du savoir faire français peut se coupler avec de la coopération économique : FASEP, AFD.

Cette coopération n'a pas les mêmes objectifs, pas le même positionnement mais peut nourrir une réflexion, une innovation à venir. Les projets de coopération ont un apport à valoriser pour les territoires en France, avec les élus locaux. La coopération internationale permet d'anticiper des situations à venir : exemple du changement climatique, de la raréfaction de l'eau, de la salinisation des sols. Espace d'apprentissage pour les entreprises françaises qui ne se sont pas encore emparées des problématiques à venir.

La coopération permet de revisiter le savoir-faire, de prendre un peu d'avance sur ce qui va nous impacter ici.